

<b>Objectifs</b>	Donner aux stagiaires les connaissances indispensables à l'exercice de leurs nouvelles fonctions dans un service de sécurité incendie
<b>Public</b>	Personnes souhaitant devenir chef de service de Service de Sécurité Incendie et Secours à Personnes (SSIAP3)
<b>Prérequis</b>	Respect des dispositions de l'article 6 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005 dont par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme de niveau 4 minimum (NB : ou validation des acquis de l'expérience)</li> <li>• Ou diplôme d'ERP 2 ou d'IGH 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction</li> <li>• Ou S.S.I.A.P 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction</li> <li>• Soit AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans, PSE1 ou SST en cours de validité</li> </ul>
<b>Durée</b>	32 jours soit 223 heures dont 1 jour soit 7 heures d'examen
<b>Date – Planning – Délai d'accessibilité</b>	Sessions tout au long de l'année – planning disponible sur le site internet au semestre – Accessible en 1 journée
<b>Modalité d'accès</b>	Financement personnel – plan de formation entreprise - Fonds FNE – POE – AIF France Travail - CPF
<b>Inscription au RS</b>	<b>Nom de la certification :</b> Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 3 <b>Inscrit au RS sous le numéro :</b> RS5643 <b>Certificateur :</b> MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER <b>Date d'échéance de l'enregistrement :</b> 31/12/2026
<b>Lieu</b>	En centre
<b>Coût</b>	Nous consulter
<b>Nb participants</b>	1 à 10 participants

## Programme Pédagogique

### Séquence 1 : Le feu et ses conséquences (12 heures)

- Le feu
- Comportement au feu
- Mise en œuvre des moyens d'extinction

### Séquence 2 : La sécurité incendie et les bâtiments (65 heures)

- Matériaux de construction
- Études de plans
- Outils d'analyse

### Séquence 3 : La réglementation incendie (70 heures)

- Organisation générale de la réglementation
- Classement des bâtiments
- Dispositions constructives et techniques
- Moyens de secours
- Visites
- Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées

### Séquence 4 : Gestion des risques (23 heures)

- Analyse des risques
- Réalisation des travaux de sécurité
- Documents administratifs

### Séquence 5 : Conseil au chef d'établissement (6 heures)

- Information de la hiérarchie
- Veille réglementaire

### Séquence 6 : Correspondant des commissions de sécurité (6 heures)

- Les commissions de sécurité
- Organiser le service
- Exercer la fonction d'encadrement
- Notions de droit du travail
- Notions de droit civil et pénal

### Séquence 7 : Le management de l'équipe de sécurité (26 heures)

Numéro du document  
AF-SSIAP-01.3-R

Indice E Statut BPA

Date de la version  
01/07/2025

## Programme de formation

S.S.I.A.P. 3 initial - Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 3, inscrit au RS sous le n° RS5643 par le ministère de l'intérieur et des outre-mer / enregistré jusqu'au 31/12/2026



### Séquence 8 : Le budget du service sécurité (8 heures)

- Suivi budgétaire du service
- Fonction achat
- Fonction maintenance

### Méthodes pédagogiques

Démonstrative, interrogative, de découverte et expérimentuelle

### Moyens pédagogiques

**Matériels :** Salle de formation, ordinateur, vidéoprojecteur, livret pédagogique, matériel pédagogique imposé par l'arrêté du 02 mai 2005

**Humains :** 1 formateur

### Modalités d'évaluation

#### Avant la formation :

- QCM de positionnement – 10 questions

#### Après la formation :

- Epreuve théorique QCM validation des acquis – 40 questions – 40 minutes
- Epreuves pratiques :
  - Rédaction d'une notice technique de sécurité, à partir de plans portant sur un groupement d'établissement non isolés de 1re catégorie ou 2e catégorie – 2h30
  - Epreuve orale devant le jury – 15 minutes

### Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

N'hésitez pas à nous contacter. Nous analyserons avec vous la meilleure formule de formation adaptée à votre situation. Retrouvez plus d'informations sur l'accès à la formation pour les personnes en situation d'handicap sur le site de l'AGEFIPH - Référent PSH : Christine MEROUZE (02 33 23 19 91)

### Contacts

**Administratif et Commercial :** Maeva TYMEN

**Mail :** accueil@academydelaformation.com

**Taux de réussite en 2024 : Ø%**

**Taux de satisfaction 2024 : Ø/5 – Ø%**

**Numéro du document**  
AF-SSIAP-01.3-R

**Indice**  
E

**Statut**  
BPA

**Date de la version**  
01/07/2025